UNSA-SDIS 95

RESPONSABLE - COHERENT - A VOTRE ECOUTE

Informations semaine 16 - 2015

UN NOUVEAU PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ AU SDIS 95

Le 10 avril 2015, une semaine après son installation, le nouveau Conseil Départemental se réunissait en séance plénière. Les élus y ont été désignés pour participer aux différentes commissions et organismes extérieurs.

Monsieur Arnaud BAZIN, réélu à la tête du département, reste Président du Conseil d'Administration du SDIS, de droit.

M. Luc STREHAIANO devient le Président délégué du SDIS 95.

Agé de 60 ans, le 1er mai prochain, M. Luc STREHAIANO est ingénieur de profession, maire de la commune de SOISY-SOUS-MONTMORENCY et conseiller départemental du canton du même nom.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Les vice-présidences attribuées aujourd'hui

Il aura fallu attendre une semaine. C'est aujourd'hui, une semaine après l'installation du nouveau conseil départemental, que seront attribuées les vice-présidences. La semaine dernière, le président réélu, Arnaud Bazin, (DVD) avait simplement donné les noms des douze élus de la majorité, autant d'hommes que de femmes, parité oblige, qui occuperont ces postes. Voici les domaines dont ils auront la charge. Luc Strehaiano est président délégué du service départemental d'incendie et de secours (Sdis). Philippe Sueur, 1er vice-président chargé du développement économique, de l'emploi et des nouvelles technologies de l'information et de l'enseignement supérieur. Philippe Météreau, délégué aux Affaires sociales, Michèle Berthy, délégué à l'Enfance et à l'Egalité Femmes-Hommes, Gérard Seimbille, délégué aux Finances et à l'Administration générale, à l'Innovation et à l'Evaluation des politiques publiques départementales. Marie-Evelyne Christin, déléguée au Sport et à la Jeunesse, Daniel Desse, délégué au Environnement et au Développement durable. Muriel Scolan, déléguée au Personnel, Philippe Rouleau, chargé des relations avec les associations. Emilie Ivandekics, déléguée au Handicap. Et Véronique Pélissier, 1e vice-présidente déléguée à la Prévention spécialisée.

Les 10 autres conseillers départementaux, titulaires du CASDIS sont :

- Alexandre PUEYO (Cergy 2)
- Xavier HAQUIN (Ermont)
- Anthony ARCIERO (Goussainville)
- Michèle BERTHY (Montmorency)
- Marie-Evelyne CHRISTIN (Argenteuil 1)
- Pierre-Édouard EON (St-Ouen-L'Au[ne])
- Monique MERIZIO (Cergy 2)
- Sophie BORGEON (Pontoise)
- Emilie IVANDEKICS (Domont)
- Jean-Pierre MULLER (Vauréal)

VOLONTAIRE ET PATS POUR MIEUX SE FORMER

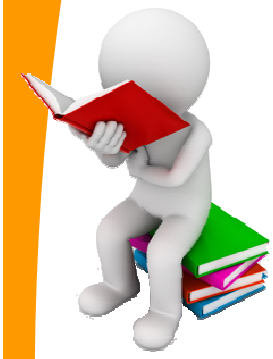

Le 7 novembre 2014, à la Direction, l'UNSA rencontrait M. Arnaud BAZIN (Président) et M. Lionel GEORGIN (Président délégué) dans le cadre d'une réunion bilatérale.

Parmi nos revendications : permettre aux SPV qui sont également PATS de se former sur leur temps de travail, à l'instar des conventions de disponibilité qui peuvent être signées entre employeurs et SDIS.

Pour le SDIS 95, une note de service est à la signature. Elle permettra désormais aux SPV/PATS qui le souhaitent de bénéficier de 10 jours de formation « sapeurs -pompiers » décomptés en temps de travail.

Ceux qui privilégient un décompte en vacations pourront évidemment continuer.

TEMPS DE TRAVAIL : NÉGOCIATIONS EN VUE !

Mardi 14 avril l'Administration présentera aux organisations syndicales sa proposition concernant le logement et notamment l'auto-location.

Sans surprise pour nous, cette proposition colle complètement aux décrets que nous vous présentions lors de nos informations syndicales dans les unités :

- Décret 2012-752 portant réforme du régime des concessions de logement.
- Article 5 du décret n°90-850 portant dispositions communes aux SPP.

Les grandes lignes sont :

- Maintien des barèmes existants concernant l'auto-location.
- Modification de la composition familiale - notion de foyer fiscal.
- Forfaitisation des charges sur la base de l'existant.
- Paliers de 37,5 € supplémentaires par mois et par enfants supplémentaires.

Cette proposition de l'Administration fait suite à celles concernant les effectifs, le temps de travail en CS, au CTA-CODIS, des cadres et des « SHR ».

Certaines des ces propositions de l'Administration sont intéressantes et d'autres beaucoup moins. C'est tout l'enjeu de la phase de négociations qui s'amorce et pour laquelle l'UNSA est prête techniquement et humainement.